



DOCUMENT
Publié le

- 9 DEC. 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DEL2025-015

Le deux décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du 18 novembre 2025, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Blandine VERDIER, Vice-Présidente.

Etaient présents : Blandine VERDIER, Marie-Thérèse BRETON, Chantal ANGELIAUME, Catherine CHOUPEAUX, Sylvie MASSEROT, Bernadette LOISEL, Joceline JACOB, Odile LECLERCQ, Fabrice METAIRIE, Jacqueline BOUCHARD, Christiane MOREAU, Claude LATASTE, Annette COUROUSSÉ.

Etaient excusés : Joël BALANDRAUD, Isabelle DUTERTRE, Jérémy CHAPRON.

Était absente : Chantal BOUHOURS.

Assistait également : Anne-Sophie BERTHEREAU.

Secrétaire de séance : Claude LATASTE.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 13

Pouvoir(s) : 0

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Rapport d'Orientation Budgétaire

Le conseil d'administration,

VU la loi d'orientation n° 92-125 en date du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) précisant et étoffant les dispositions relatives au DOB,

VU le Code général de collectivités territoriales et notamment son article L.2312-1 modifié,

VU le règlement intérieur du Conseil d'administration et notamment son article 10 relatif au débat d'orientation budgétaire,

CONSIDERANT les débats qui ont eu lieu en séance,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

CONSTATE que le débat sur les orientations générales du budget du CCAS d'Evron s'est déroulé au cours de la présente séance conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;

PREND acte des orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2026 et suivants.

La secrétaire de séance,



Claude LATASTE



La Vice-Présidente,



Blandine VERDIER